

Initiatives ministérielles

Loi canadienne sur les droits de la personne ou la charte des droits et libertés d'une manière pouvant donner l'impression que la société approuve les relations sexuelles entre personnes de même sexe.

LES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

M. Cliff Breitkreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition qui préconise l'adoption d'une loi établissant des normes de contenu acceptable pour les émissions télévisées de la SRC.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon, NPD): Monsieur le Président, je voudrais saisir la Chambre d'une importante question exigeant l'attention immédiate de la Chambre des communes.

• (1035)

Cinq ans se sont écoulés depuis le meurtre de 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal, mais la violence se poursuit à un rythme alarmant. Plus de la moitié des femmes du pays seront victimes, au cours de leur vie, d'au moins un acte violent. C'est pourquoi je demande qu'il se tienne aujourd'hui un débat sur cette question.

Nous avons certes exprimé nos condoléances, ce matin, aux familles des 14 jeunes femmes qui ont été si tragiquement et tristement assassinées il y a cinq ans. Cependant, il incombe à la Chambre de montrer qu'elle s'intéresse sérieusement à la question en tenant un vrai débat d'urgence sur cette question, et au gouvernement, d'entendre les propositions des députés siégeant des deux côtés de la Chambre.

J'exhorte la Chambre à accepter la tenue de ce débat d'urgence.

Le Président: C'est en effet un sujet très sérieux. Je voudrais toutefois soulever les points suivants. La violence faite aux femmes est un problème chronique dans notre société. En outre, la motion est libellée de telle manière qu'il n'y a pas, à proprement parler, matière à la tenue d'un débat d'urgence. Cependant, un tel débat n'est pas nécessaire puisque ce sujet figure déjà à l'ordre du jour, que nous allons aborder dans quelques instants. Tous les députés pourront alors exprimer leur point de vue sur cet important sujet.

Je voudrais informer la Chambre que, conformément au paragraphe 33(2), en raison de la déclaration de la ministre, les initiatives ministérielles seront prolongées de 20 minutes.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.) propose:

- Que cette Chambre prenne note de la date anniversaire du meurtre de quatorze jeunes femmes à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989 et de la nécessité urgente de prendre des mesures en vue d'éliminer la menace de violence au sein de la société, y compris la menace de violence envers les femmes.

—Monsieur le Président, je suis très heureuse que la Chambre ait consenti à l'unanimité à traiter de la violence faite aux femmes dans notre société. C'est une question qui préoccupe de plus en plus d'hommes et de femmes à la Chambre et, bien sûr, bon nombre d'organismes, d'associations et de groupes dans notre société.

La Chambre a accepté à l'unanimité cette résolution reconnaissant l'enjeu soulevé par les femmes qui ont été les victimes d'un massacre gratuit, il y a cinq ans. C'est pour nous une merveilleuse occasion, même si les circonstances sont pénibles, de nous pencher sur cette question en toute objectivité dans l'intérêt du bien-être des femmes et des enfants, en raison de l'importance du rôle que jouent les femmes dans l'avenir de notre société, dans le bien-être de nos enfants et dans l'éducation et le travail communautaire si précieux qui est souvent l'affaire des femmes.

Les femmes assument des rôles multiples dans notre société. Certes, elles sont les génitrices des générations à venir, mais ce sont également elles qui éduquent et élèvent nos enfants. De plus, elles se consacrent beaucoup au travail communautaire et s'occupent des personnes âgées. Il y a également les femmes qui sont sur le marché du travail. Les femmes supportent beaucoup de stress et de contraintes. S'il y a une chose qu'elles ne méritent pas, c'est bien le manque de respect, de compréhension et de reconnaissance de la multiplicité et de l'importance de leur rôle à l'égard de tous ceux qui forment notre société.

Je suis heureuse de prendre la parole à ce sujet et je suis heureuse que la Chambre ait accepté à l'unanimité cette procédure. Ce matin, à l'occasion de cette journée nationale de souvenir et d'action à l'égard de la violence faite aux femmes, j'ai cité des statistiques et souligné l'importance du problème au Canada. J'aimerais maintenant présenter une fiche de renseignements qui pourrait être utiles aux femmes, aux hommes et aux organismes et institutions dans le cadre d'un effort concerté pour combattre victorieusement la violence faite aux femmes.

• (1040)

En 1993, Statistique Canada a effectué une enquête à l'échelle nationale sur la violence faite aux femmes. Environ 12 300 femmes y ont participé. Cette enquête ne portait que sur les comportements considérés comme des infractions au Code cri-